

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6016**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Administrateur(trice) systèmes et réseaux

Nouvel intitulé : Administrateur(trice) systèmes, réseaux et sécurité

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association pour la formation aux techniques industrielles (AFTI)	Directeur AFTI

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

326t Programmation, mise en place de logiciels

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités menées s'inscrivent dans le cycle de vie des opérations de conception, réalisation et exploitation des Infrastructures Informatiques et dans l'évolution de ces infrastructures. Le métier consiste, après les avoir réalisées, à garantir la disponibilité, la performance et la sécurité des infrastructures techniques du Système d'Information de l'entreprise. Les activités à mener, dans ce cadre, couvrent toutes les phases depuis l'étude et la conception du système jusqu'à la mise en production et son exploitation. L'exploitation et l'évolution des infrastructures techniques se font dans le cadre de conventions de services et/ou de contrats de service. L'engagement sur des résultats ne se conçoit que dans le respect d'une méthodologie rigoureuse reposant de plus en plus souvent sur des processus définis que l'on peut retrouver notamment dans les recueils de meilleures pratiques, telles que ITIL ou MOF par exemple. Le métier comprend des activités liées à la conception, la réalisation, l'exploitation et l'évolution des infrastructures réseaux et systèmes du Système d'Information de l'Entreprise. Ces activités nécessitent des compétences techniques couvrant un large spectre mais également des compétences en méthodologie, en organisation, en connaissances de l'entreprise et en gestion de projet. Suivant les entreprises et les missions confiées, le métier de l'ingénieur système et réseau comprend tout ou une partie des activités suivantes :

- Analyser et formaliser sous forme de spécifications les besoins du client, en proposant éventuellement un prototype, en identifiant des solutions et en définissant la stratégie de tests,
- Concevoir, réaliser, mettre en place et tester une partie ou l'ensemble d'une infrastructure système et réseau concourant à la réalisation d'un système d'information. La conception réseau et/ou système nécessite une capacité d'abstraction et d'anticipation afin de répondre notamment à des contraintes fortes dues aux processus métiers (quotas ou horaires de connexion imposés par exemple) et aux exigences client (disponibilité 24/7, messagerie imposée par exemple),
- Intégrer les différents composants systèmes et réseau et valider l'ensemble du système d'information pour démontrer qu'il répond correctement aux exigences et aux besoins du client,
- Assurer le déploiement du système d'information en prenant en considération les aspects conduite du changement (formations, coaching, tutorat, etc.),
- Assurer le maintien en condition opérationnel du système en répondant aux incidents remontés par les utilisateurs avec un souci de service aux utilisateurs très prononcé.

Les capacités attestées :

#### Architecture et déploiement

- Lire et comprendre un cahier des charges
- Comprendre et maîtriser l'organisation et les processus de travail de l'entreprise
- Représenter une architecture système et réseau
- Identifier les matériels et logiciels nécessaires à l'architecture
- Présenter et argumenter la solution proposée
- Rédiger un cahier des charges
- Déployer l'architecture système et réseau
- Travailler en équipe
- Manager une équipe

#### Gestion des ordinateurs et du réseau

- Rédiger l'ensemble des procédures d'utilisation, d'installation et d'optimisation
- Prendre en charge la création d'un nouvel utilisateur (messagerie, quotas, AD, etc.)

#### Sécurité

- Mettre régulièrement à jour le système d'information (Anti-virus, etc.)

## Gestion des utilisateurs

- Prendre en charge des interventions de tous niveau
- Mener, avec tact et diplomatie, l'interview de l'utilisateur
- Connaître la politique organisationnelle de l'entreprise
- Analyser le problème rencontré afin d'en déterminer un palliatif
- Réaliser le dépannage à distance
- Réaliser le dépannage directement chez l'utilisateur
- Expliquer à l'utilisateur ce qui a été fait

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Tous secteurs toute entreprise ou administration qui dispose d'un système d'information. - Les entreprises industrielles ou commerciales, les SSII qui offrent des services de type infogérance et intégration de solution réseaux.
- Les fabricants d'équipements réseaux, les opérateurs télécoms.
  - administrateur systèmes et réseaux,
  - exploitant réseau informatique,
  - intégration réseau informatique,
  - spécialiste réseau informatique,
  - chef d'équipe assistance technique,
  - chef d'équipe de déploiement de réseau informatique,
  - administrateur d'infrastructure Web,
  - architecte réseau et sécurité,
  - responsable de plateforme.

## Codes des fiches ROME les plus proches :

**M1801** : Administration de systèmes d'information

**M1804** : Études et développement de réseaux de télécoms

**M1806** : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

- Pour chacune des composantes décrites : - Les fondamentaux du métier sont validés au travers d'examens (QCM, questions ouvertes, études de cas, simulateur).
- La mise en œuvre est vérifiée au travers de projets Ecole spécifiques à chaque composante, qu'elle soit technique ou comportementale.
  - Dans le cadre de l'alternance en Entreprise, les compétences attendues sont également validées en situation réelle.
- Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 5 ans

## Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Nombre de personnes composant le jury : 5 personnes Le président du jury (expert du métier) 4 membres : 2 académiques et 2 professionnels du métier (1 représentant salarié, 1 représentant employeur) Sur les 4 membres, la parité hommes/femmes est respectée.
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	Nombre de personnes composant le jury : 5 personnes Le président du jury (expert du métier) 4 membres : 2 académiques et 2 professionnels du métier (1 représentant salarié, 1 représentant employeur) Sur les 4 membres, la parité hommes/femmes est respectée.
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	<p>Nombre de personnes composant le jury : 5 personnes</p> <p>Le président du jury (expert du métier)</p> <p>4 membres : 2 académiques et 2 professionnels du métier (1 représentant salarié, 1 représentant employeur)</p> <p>Sur les 4 membres, la parité hommes/femmes est respectée.</p>
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 décembre 2005 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II, avec effet au 31 janvier 2006, jusqu'au 31 janvier 2008.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

Arrêté du 9 janvier 2015 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau II, sous l'intitulé " Administrateur(trice) systèmes et réseaux " avec effet au 06 juillet 2013, jusqu'au 30 janvier 2016.

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 06 juillet 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Administrateur systèmes et réseaux , avec effet au 06 juillet 2008, jusqu'au 06 juillet 2013.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1995 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 24 septembre 1994 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1994 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Exploitation et maintenance de réseau informatique de l'entreprise'.

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

50 personnes obtiennent le titre chaque année.

#### Autres sources d'information :

<http://www.cfa-afti.com>

#### Lieu(x) de certification :

Association pour la formation aux techniques industrielles (AFTI) : Île-de-France - Essonne ( 91) [ORSAY]

Association pour la Formation aux Techniques Industrielles (AFTI) Domaine de Corbeville

Route départementale 128

91401 ORSAY CEDEX

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

AFTI Domaine de Corbeville

Route départementale 128

91401 ORSAY CEDEX

#### Historique de la certification :

Anciens libellés : 'Administrateur réseaux' (Arrêté du 21 décembre 2005 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2006)

'Exploitation et maintenance de réseau informatique de l'entreprise' (arrêté du 24 septembre 1994 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1994)

**Certification précédente :** Administrateur réseaux

**Certification suivante :** Administrateur(trice) systèmes, réseaux et sécurité